



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 28 avril 2015 — N° 81

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration afin de souligner le 75^e anniversaire des filles d'Isabelle d'Asbestos, Cercle Saint-Aimé.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de souligner l'arrivée du traversier Félix-Adrien-Gauthier.

M. H. Plante (Maskinongé) fait une déclaration afin de souligner la Journée nationale des préposés aux bénéficiaires.

Mme D'Amours (Mirabel) fait une déclaration afin de souligner la Journée de commémoration des travailleurs décédés au travail.

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration afin de féliciter M. Vincent Rémillard, récipiendaire de la Médaille du Lieutenant-gouverneur.

28 avril 2015

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration afin de souligner les 30 ans de l'organisme d'entraide Les Amis du Plateau.

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) fait une déclaration afin de souligner la Semaine de sensibilisation à la sécurité ferroviaire 2015.

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Serge Tremblay, un homme de cœur.

M. Ouimet (Fabre) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de la ligue de balle-molle de Sainte-Dorothée.

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration afin de souligner l'implication des personnes bénévoles ayant siégé au conseil d'administration du CSSS de Jonquière.

À 13 h 57, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 13.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 18 mars 2015 par Mme Roy (Montarville) concernant le rapatriement des restes de Pierre Lemoyne d'Iberville;

(Dépôt n° 1053-20150428)

La réponse à la question écrite n° 58 concernant l'investissement de 1,5 milliard de dollars du gouvernement dans le cadre de la stratégie maritime, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 14 avril 2015 par M. Surprenant (Groulx);

(Dépôt n° 1054-20150428)

La réponse à la question écrite n° 59 concernant la tenue de consultations dans le cadre de la stratégie maritime, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 14 avril 2015 par M. Surprenant (Groulx).

(Dépôt n° 1055-20150428)

M. le président dépose :

Copie d'une lettre, en date du 23 avril 2015, qu'il a adressée à M. Marc Picard, député des Chutes-de-la-Chaudière, en réponse à sa lettre concernant les consultations publiques débutant après les affaires courantes.

(Dépôt n° 1056-20150428)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Huot (Vanier-Les Rivières) dépose :

28 avril 2015

L'extrait d'une pétition, signée par 515 patients de la clinique médicale de Neufchâtel, concernant le maintien des services de la clinique médicale de Neufchâtel.

(Dépôt n° 1057-20150428)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), conjointement avec Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, M. Bonnardel (Granby) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale exprime ses sincères condoléances au peuple népalais ainsi qu'aux membres de la communauté d'origine népalaise vivant au Québec, et particulièrement aux familles touchées par le puissant séisme du 25 avril 2015;

QUE l'Assemblée partage sa peine à l'égard des pertes de vies humaines, des blessés et des sinistrés;

QUE l'Assemblée souligne le courage remarquable de la population face aux épreuves qu'elle doit surmonter;

QU'elle assure sa solidarité et son soutien au peuple népalais et aux Québécois d'origine népalaise;

QU'elle exprime son appui à tout le personnel prodiguant de l'aide d'urgence et des secours sur place;

28 avril 2015

QU'elle demande au gouvernement du Québec de faire tout ce qui est en son pouvoir pour contribuer à l'effort international d'aide au peuple népalais;

Enfin, que les membres de l'Assemblée nationale observent une minute de silence en hommage aux victimes de ce séisme.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Paradis (Lévis), conjointement avec M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Lamarre (Taillon) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée nationale des préposés aux bénéficiaires du Québec;

QU'elle salue et reconnaisse le travail exceptionnel des 75 000 préposés qui travaillent chaque jour à offrir des soins et des services directs aux patients dans des milliers d'établissements publics et privés du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Hamad, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, conjointement M. Therrien (Sanguinet), Mme D'Amours (Mirabel) et M. Khadir (Mercier), propose :

28 avril 2015

QUE l'Assemblée nationale souligne aujourd'hui le Jour de deuil national en mémoire des victimes d'accidents du travail;

Et, que le gouvernement du Québec poursuive ses démarches afin d'actualiser et de moderniser la Loi sur la santé et la sécurité du travail.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

Mme David (Gouin), conjointement avec Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) et M. Roberge (Chambly), présente une motion concernant les coupures dans le milieu scolaire; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- La Commission des institutions, afin de procéder à l'étude du volet « Accès à l'information » des crédits budgétaires 2015-2016 du ministère du Conseil exécutif;
- La Commission de l'économie et du travail, afin de procéder à l'étude du volet « Travail » des crédits budgétaires 2015-2016 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- La Commission de la culture et de l'éducation, afin de procéder à l'étude du volet « Charte de la langue française » des crédits budgétaires 2015-2016 du ministère de la Culture et des Communications; puis afin de procéder à l'étude du volet « Formation professionnelle » des crédits budgétaires 2015-2016 du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;

28 avril 2015

- La Commission des relations avec les citoyens, afin de procéder à l'étude du volet « Aînés » des crédits budgétaires 2015-2016 du ministère de la Famille;
- La Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de procéder à l'étude du volet « Faune et Parcs » des crédits budgétaires 2015-2016 du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;
- La Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre l'étude des crédits budgétaires 2015-2016 du ministère des Transports;
- La Commission de la santé et des services sociaux, afin de procéder à l'étude du volet « Protection de la Jeunesse » du ministère de la Santé et des Services sociaux.

À 15 h 24, conformément à l'article 282 du Règlement, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 29 avril 2015, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON